Movelier, Vic, (23) Verme, Sogeren ou Saugeren, en françois Sohyer ou Sauhier, &c. Ce dernier village (24) est situé (*) à l'endroit où les montagnes au-dessous de Delemont se resserrent tellement qu'elles ne laissent qu'un passage étroit avec le chemin pour le cours de la Birse. On voit sur la hauteur les ruines du château de Sogeren, qui étoit la résidence des Comtes de ce nom; il en est fait une ample mention dans les actes du monastere de Saint-Albain à Bâle, & dans ceux de l'abbaye de Lucelle. A Ondervilliers fur la Sorne, il y a une Usine de fer. Tout près de cette fonderie est une grande caverne, formée par la nature; à côté d'elle, sortent des eaux minérales & savonneuses, dont les habitans font grand usage. On les nomme la Fontaine de Sainte-Colombe-Tout ce pays est aussi très-riche en pétrisications. Il y a dans, le voisinage de Delemont, de belles carrieres de pierres blanches, qui approchent du marbre; des eaux minérales au Petit Champois, & d'autres curiosités naturelles.

L'abbaye (25) de Bellelay, est située au nord de Tavannes, dans le Bailliage de Delemont, à sept lieues de Porentru. Ce monastere, de l'ordre de Prémontré, doit sa fondation à Siginand, Prévôt du Chapitre de Motier ou Moutier en Grandval, qui en jeta les fondemens en l'an 1136. La tradition porte que le nom de Bellelay en Bellelaye, lui fut donné en mémoire de ce que Siginand, étant égaré dans ces déserts, à la poursuite d'un sanglier ou d'une laye, sit vœu de bâtir une chapelle à Saint Augustin (26). Une pareille histoire est très-croyable. Rien n'est plus ordinaire que de voir un Prélat aimant la chasse. Bellelay est environné de rochers & de forêts sombres, où il est aisé de s'égarer; & dans tous les temps la peur a fait faire des vœux. Ce monaftere que l'on appelle en latin Bellelagium, & en Allemand Bellale, a la collation des Cures catholiques à Bassecourt, autrement Altorsf, & à Buestingen; & celles des Eglises résormées, à Tavanne, à la Neuville, Bieterlen, & dans le Canton de Berne, à Lengnau. Cette abbaye possede aussi divers Prieures dans l'Evêche de Bâle, à Grandcourt, Bassecourt, & dans le Comté de Rhinfelden, qui appartient à la maison d'Autriche, à Himmels-Porte. Ses premiers religieux furent tirés du monastere du Lac-de-Joux, dans le Canton de Berne. Bellelay mérite d'être vu à cause de ses bâtimens considérables, & de la beauté de ses jardins environnés de grandes terrasses.

On doit à l'Abbé (27), (Nicolas de Luze) l'établissement d'un séminaire composé de jeunes gens de qualité d'Alsace, de Franche-Comté & de la Suisse, digne des plus grands éloges. (28) De vastes maisons, où l'on ne fait autre chose que de remplir tous les exercices religieux que la regle prescrit, pourroient avoir le même but d'utilité. La jeunesse éloignée des séductions & des distractions du monde, est plus aisée à élever dans ces retraites. On se fouvient encore des avantages qu'un ordre, aujourd'hui proscrit dans presque tous les Etats, a procuré à l'humanité. Les maisons religieuses abondent en provisions de toute espece; la nourriture y est salubre, les lieux d'exercice spacieux & commodes, le corps & l'esprit y trouvent ce qui leur est nécessaire. Un patriote Suisse, (29) opine que ce seroit la meilleure réforme à faire dans les ordres religieux, que de les obliger à établir des séminaires, dont les pensions pourroient être modiques, la vie étant peu coûteuse, & les Moines enseignant eux-mêmes la plupart des arts & des sciences. L'Abbé de Bellelay s'applique, avec succès, à persectionner son séminaire, où les pensionnaires sont actuellement au nombre de soixante. Le prix annuel de la pension, les Maîtres compris, n'excede pas la somme de dix-huit louis, l'Instituteur ayant jugé que le succès de son établissement dépendroit en grande partie du choix des pensionnaires, & qu'il falloit le rendre attrayant pour la Noblesse, a su sagement lui donner la forme d'une Ecole Militaire. (30) Un Maître exerce tous les jours les jeunes pensionnaires au service militaire. La physique étant la science la plus utile à l'humanité, & comme son étude est la plus propre à attacher la jeunesse, un Religieux est chargé de cette partie & du soin des expériences. On électrife aujourd'hui dans ce Couvent, où douze années auparavant les Moines languissoient sous l'austerité de la regle & l'ennui des études de la théologie scholastique. La bibliotheque de l'Abbaye commence à prendre une forme plus utile, quoique sa premiere institution tienne de l'esprit monacal. Les voyageurs qui abondent ici sont accueillis avec urbanité. La musique y est bonne, & fait une des principales recréations. Un jardin immense est uniquement destiné à nourrir les Religieux.

Avant de quitter Bellelay, n'oublions pas d'observer que les fromages qu'on fait dans ses environs, sont très-renommés pour leur délicatesse.

III. La Prévôté de Moutier-Grand-Val, (31) en allemand Munster-Ihal, doit son nom de Motier ou Mou-

⁽²³⁾ Vic ou Vick, est nommé Vicus cum capella in comitatu Gornegaudensi, dans un diplôme de l'Empcreur Charles-le-Gros, daté de Ratisbonne, le 26 Septembre 884, en faveur du Monastere de Grandval. (Schoepstini Alfatia diplomatica, tom. I, p. 93-94.) Le Sonnthal ou Sonngau prend son nom de la petite riviere de Sonne qui y a sa source, & se jette dans la Birse à un quart de licue au-dessus de Délémont. Nous parlerons encore de la vallée de Sonne, à l'article de Moutier-Grandval.

⁽²⁴⁾ Leu, ibidem, tom. XVI, p. 109, &c.

^(*) Planche, numéro 41.

⁽²⁵⁾ Buchinger, Epitome fastorum Lucellensium, p. 247-250. Hugo, Annales Præmonstratenses, tom. I. Probat., 210-228. Leu, ibidem, tom. III, p. 35-40, &c.

⁽²⁶⁾ Sinner, Voyage dans la Suisse occidentale, tom. I, p. 88-91. Bohat pretend que Belle ai dérive de la langue Celtique, & que ce nom mar-

que la fituation du lieu. Or Bal-liu-lai fignifioit littéralement, à la tête de la moins grande eau. C'est effectivement à peu près à la tête du premier ruisseau ou la Sorne reçoit sa source, qu'est placée l'Abbaye de Bellelai. Ce ruisseau est moins fort que l'autre dans lequel il va tomber. Telle est l'opinion du savant Etymologiste. (Mém. sur l'Hist. anc. de la Suisse, tom. III, pag. 100-101).

⁽²⁷⁾ Elu en 1770.

⁽²⁸⁾ On doit les mêmes éloges au Séminaire établi dans l'Abbaye de Saint-Blaife, en la forêt Noire.

⁽²⁹⁾ M. de Sinner, de Berne.

⁽³⁰⁾ Le Pere Placide, autrefois Officier de Dragons, a exercé jusqu'à sa mort tous les jours ses jeunes soldats; il se rappelloit sans doute avec plaisse son premier métier.

⁽³¹⁾ Leu, ibid. tom. XIII, p. 413-416. Sinner, ibidem, tom. 1. pag. 91-107, &c.

zier (32) au monastere fondé dans le septieme siecle, par Gundon, (33) Duc d'Alface, dans une vallée du Diocese de Bâle, mais qui alors faisoit partie de son Duché. Germain, originaire de Treves, menoit en ce temps-là une vie humble & retirée, dans l'Abbaye de Luxeuil, lorsque Saint Waldebert, son abbé, le sit chef de la colonie de Religieux, qu'il envoyoit dans la nouvelle Abbaye de Grand-Val ou Grandfels. (34) Nous avons déjà dit ailleurs, qu'il gouverna ce monastere avec tant de sagesse & tant de piété, qu'on l'obligea de se charger encore de la conduite de ceux de Verd & de Saint-Ursane, probablement à cause de la distance de ces deux monasteres de l'Abbaye de Luxeuil, dont ils paroissent avoir dépendu auparavant. Germain gouvernoit en paix les trois monasteres dont il étoit Abbé, lorsque touché des violences que le Duc Athic exerçoit sur les peuples de la Vallée & des environs, il osa en saire des remontrances à ce Seigneur. Sa liberté lui coûta la vie. Le Duc également outré de ses reproches, & jaloux de la vénération dont le Saint jouissoit dans le pays, ordonna à ses soldats de le mettre à mort. Ceux-ci trop fideles aux ordres de leur Maître, atteignirent Saint Germain, lorsqu'au sortir de l'Audience d'Athic, l'Abbé retournoit à Grandval avec Randoalde, son Prieur; ils souffrirent tous deux le martyre, le 21 de Février, vers l'an 662. Carloman, (35) Roi d'Australie, confirma vers l'an 770, à l'Abbaye de Grandval, les priviléges que Pepin, son pere, & les Rois ses prédécesseurs lui avoient accordés, ainsi qu'aux Eglises de sa dépendance. On a des diplômes de l'Empereur Lothaire (36) & de son fils Lothaire, (37) Roi d'Austrasie; en 850, & en 866, de l'Empereur Charles-le-Gros, (38) en 884, & de Conrad, (39) Roi de Bourgogne, en faveur de l'Abbaye de Grandval. On voit par un diplôme, (40) de l'Empereur Fréderic I., daté de Pavie, le 14 Février 1160, & par une bulle de l'Anti-Pape Victor IV, en la même année, le 24 du même mois, que Rodolphe III, Roi de Bourgogne, avoit autrefois donné à l'Evêque & à l'Eglise de Bâle, l'Abbaye de Grandval avec la Celle de Saint Ursane; ce pays, qui, en effet n'est qu'un long vallon, porte le nom de Vallée de Moutier ou Grandval. Au reste, on ne sait pas précisément en quelle année ce monastere fut érigé en Prévôté avec un Chapitre de Chanoines, après avoir été long-temps une Abbaye de l'ordre de Saint Benoît. Jean de Vienne, Evêque de Bâle en 1367, Prince ambitieux & inquiet, attaqua la ville de Bienne (41) & prétendit l'obliger à

avec Berne. Bienne appella cette ville & celle de Soleure à fon fecours; la guerre s'alluma, & le Val de Moutier-Grandval en éprouva les horreurs. Les Bernois mirent le siege devant la Neuve-Ville qu'ils ne purent prendre. Bienne fut maintenue dans son alliance avec Berne, après avoir été réduite en cendres par les gens du Comte de Nidau, allié de l'Evêque. Les Bernois, auxquels ceux de Soleure & les trois Cantons d'Uri, de Schweitz & d'Underwalden, avoient envoyé des secours, entrerent dans le Val-Moutier. L'Evêque, Jean de Vienne, étoit un méchant homme: il fut soupçonné, quelques années après, de s'être entendu avec les Grandes Compagnies d'Enguerrand de Couci, qui firent tant de ravages en Suisse, en 1375 & 1376. Nous ne rapporterons pas ici toutes les révolutions du Val-Moutier. Mais il faut dire un mot de la guerre (42) qui s'éleva entre Berne & un autre Evêque de Bâle, (Caspar ze Rhein). En 1486, la dignité de Prévôt du Chapitre de Moutier-Grandval, étant devenue vacante, deux concurrens se la disputerent; l'un bourgeois de Berne, Jean Meyer, étoit protegé par ce Canton; l'autre, nommé Jean Pfiffer, natif de Sursée, étoit parent du Bourguemestre Waldmann de Zurich, & appuyé de l'Evêque. Le premier muni d'une investiture de Rome, obtint de Berne la permission de se mettre en possession de sa Prévôté à main armée. L'Evêque de Bâle de son côté soutint Pfiffer; & le Canton de Lucerne, qui s'intéressoit pour ce devoir, fit part aux autres Cantons de l'Etat de cette querelle. Berne foutenue de quelques troupes de Soleure, s'empara du Val, Moutier, & de la montagne de Diesse. L'Evêque se crut trop foible. On sit un traité de paix, au mois de Février 1486, par lequel l'Evêque renonçoit à ses droits sur la Prévôté, & s'engageoit à payeraux Bernois 25000 florins, pour les frais de la guerre. Ils firent, peu après, avec les habitans du Val-Moutier, un Traité de combourgeoisse, (43) daté du 14 Mai, par lequel ces peuples promirent d'assister Berne avec leurs milices, à leur propres dépens, dans toutes les guerres, excepté contre l'Evêque de Bâle. Ce Prince s'adressa aux Cantons pour rentrer en possession de la Prévôté. Il fut enfin réglé, le 28 Novembre, que les Bernois restitueroient la Prévôté à l'Evêque. Ce Traité mit sin à un nombre de difficultés qui subsistoient entre l'Evêque & la ville de Berne.

Le Val-Moutier embrassa le nouveau Culte, en 1529. Farel, fameux Résormateur, inspira tant d'enthousiasme à son Auditoire, que les habitans se mirent sur l'heure à briser les images. L'Evêque se plaignit à Berne de la prédication de Farel, qui avoit été autorisée par la

rénoncer au Traité de Bourgeoisse qu'elle avoit contracté

⁽³¹⁾ En Latin Monasterium, en Allemand Munster.

⁽¹³⁾ Vita Sancti Germani, auctore Boboleno; Histoire de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg, par M. l'Abbé Grandidier, tom. I, pag. 306-307.

⁽³⁴⁾ Monasterium Grandisvallense.

⁽³⁵⁾ Labbeus in Miscellaneis curiosis, cap. 6, p. 450. Cointius, Annal. Eccles. Franc. tom. V, p. 745. Bouquetus, in Scriptor. rer. Francicar., tom. V, p. 716. Schoepsinus, Alsat. diplomat., tom. I, p. 43.

⁽³⁶⁾ Herrgott, Généalog. Habsburgic., vol. II, p. 247-248. Schoepflini Alsatia diplomatica, tom. I, p. 83.

⁽³⁷⁾ Acherius, Spicilegii edit. veter., tom. VII, p. 186, & edit. nov. Tome II & dernier.

tom. III, p. 378. Eccardus, Origin. Habsburgic. p. 139, no. 3. Bouquetus; in Scriptor. rer. Gallic., tom. VIII, p. 413.

⁽³⁸⁾ Schoepflin, Alfatia diplomatica, tom. I, pag. 93-94.

⁽³⁹⁾ Herrgott, ibidem, p. 77-78.

⁽⁴⁰⁾ Idem, ibid., p. 182-183.

⁽⁴¹⁾ Tschudii chronicon Helvetiæ, tom. I, p. 466 & feq. &c.

⁽⁴²⁾ Watteville, Hist. de la Confédération Helvétique, tom. II, pag. 15-17. Yverdon, 1768, in-8°. avec fig. &c.

⁽⁴³⁾ Cette combourgeoisse subsiste encore. Elle a été renouvellée en 1743. La Prévôté est reconnue Pays d'Empire; les appels en vont à Wetzlar; & par le Traité de Bâle en 1657 il a été réglé qu'elle fourniroit le quatorzieme denier des subsides, auxquels l'Evêché de Bâle pourroit être taxé.

Hhhhhhh

République. Il fallut céder à l'impulsion de l'effervescence. Berne établit le premier prédicateur Réformé à Tavannes. Les Chanoines de Moutier-Grandval eurent de longs différends avec les peuples après le changement arrivé dans le Culte. On exigeoit qu'ils cédassent leur Eglise, & qu'ils contribuassent à pensionner les nouveaux Ministres Réformés. Le peuple menaçoir de ne plus acquitter les cens & les dixmes dûs au Chapitre, à moins qu'il n'obtînt ses demandes. Messieurs de Berne soutenoient le peuple. Soleure étoit pour les Chanoines, qui avoient un traité de bourgeoisse avec cette ville. A la suite de plusieurs conférences, ce ne sut pas sans peine qu'on empêcha le peuple de se mettre en possession de l'Eglise de Moutier à sorce ouverte. On convint enfin, que les Chanoines payeroient aux Ministres Réformés la pension qui leur avoit été assignée, & que les peuples continueroient de payer au Chapitre & à l'Evêque les cens & les dixmes; on promit que les Chanoines n'entreprendroient rien contre le Culte nouveau. Des conditions si dures les dégoûterent de leur ancien domicile. Ils se transporterent à Soleure, où on leur assigna l'Eglise des Cordeliers; mais bientôt après ils s'établirent à Delemont, dans le voisinage de Moutier, où ils vivent aujourd'hui tranquilles possesseurs d'un beau revenu, servant Dieu selon leur rite, & laissant les peuples qui s'acquittent de ce qu'ils leur doivent, chanter les Psaumes sans les inquiéter. La République de Berne continue (44), en vertu de son traité de bourgeoisse, de protéger les habitans de ces vallées. Un Sénateur, chargé de l'inspection du Val-Moutier, va de temps en temps en faire la visite, & reçoit le rapport des peuples sur l'état de leurs privileges. Tous les ans, un Ecclésiastique Bernois, qui porte le titre d'Inspecteur des Eglises de Moutier en Grandval, visite les paroisses de ce pays, s'informe de la discipline Ecclésiastique, & distribue des catéchismes & des livres de Psaumes, dont le Gouvernement de Berne sait les frais Les Pasteurs ou Ministres de ces paroisses assistent à la classe de Nidau, l'une des assemblées du Clergé, que l'on convoque annuellement dans le Canton de Berne, pour examiner tout ce qui a rapport à la discipline Ecclésiastique & aux devoirs des gens d'Eglise.

Il y a environ cent ans, que plusieurs familles Ana-baptistes du même canton, se fixerent dans ces contrées. On sait combien cette secte causa autresois d'alarmes en Allemagne & en Suisse. Elle commença à se répandre en même-temps que la doctrine de Luther. La République de Berne prit le parti, vers l'an 1660, de donner le choix à ces Sectaires, ou de se soumettre au Culte public & aux Loix, ou de quitter leur patrie. On leur permît de vendre leurs biens, & d'en emporter la valeur; mais on imposa en même-temps des peines corporelles à ceux qui ne prendroient pas l'un de ces deux partis. Les prisons surent bientôt remplies de fanatiques qui ne vouloient point obéir. Ce sût dans ce temps-là, que les

familles, dont nous venons de parler, se retirerent dans le Val-Moutier, où leur postérité s'est multipliée. Ils ont plusieurs rapports avec les Quakers ou Trembleurs; ils sont laborieux & ajoutent à leur industrie un genre de vie srugal & actif. Actuellement, on compte plus de quatre-vingt familles de cette secte établies dans les Etats de l'Evêque de Bâle, qui les tolere, parce que ces gens payent au Prince ce qui lui est dû. Leur nombre a considérablement diminué dans le Canton de Berne.

On compte environ huit mille habitans dans la vallée de Moutier. En vertu d'un traité qu'ils ont avec Berne, ils sont obligés de prendre les armes pour cette République, ne réservant que le service de leur Prince; & au cas que celui-ci sût en dissérend avec Berne, ils doivent rester neutres. Tel est le tableau de cette constitution bizarre d'un peuple, vivant sous un Prince, dont la Religion est dissérente, & qui conserve ses droits, graces à cette même diversité du Culte, qui sembloit devoir attirer l'oppression sur lui. Les peuples du Toggenbourg, sujets de l'Abbé de Saint-Gall, sont à-peuprès dans le même cas.

Les différends entre les Evêques de Bâle & leurs sujets Réformés, protégés par l'Etat de Berne, se sont renouvellés plusieurs sois dans ce siecle. On a enfin sixé avec plus d'exactitude les droits du Souverain & les privileges des sujets. C'est en vertu des liaisons que ceux-ci ont avec la Suisse, qu'une partie d'entr'eux jouit de l'avantage d'être indépendans de l'Empire d'Allemagne, dont l'Evêque est Membre avec rang de Prince. Bienne, & le Val Saint-Jmier, ou l'Erguel, la Neuville, la montagne de Diesse, ainsi que le Val-Moutier, composent cette portion de l'Evéché, qui est regardée comme faisant partie de la Suisse, & comprise dans la paix de Westphalie, où l'on reconnut pour jamais la Nation indépendante de l'Empire d'Allemagne. C'est en vertu de cette distinction, que l'Evêque, ayant conclu un Traité avec la France, en 1739, s'exprime ainsi dans l'Art. V de ce Traité. Le Prince-Evêque de Bâle observera toujours pendant la guerre une exacte neutralité, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, & continuera en tout temps de permettre aux Officiers Suisses ou alliés des Suisses, qui sont au service du Roi, de faire des Recrues dans la portion de ses Etats qui ne font pas partie de l'Empire.

Passons au Tableau Topographique du Val-Moutier, qui a pour bornes au levant & au midi le Canton de Soleure, & l'Erguel, de l'Evêché de Bâle; au couchant, une partie du même Erguel, & le Freyenberg, aussi de l'Evêché de Bâle; & au nord, le Bailliage Episcopal de Delemont: cette contrée est partagée en deux vallées principales, qui s'étendent du levant au couchant. La plus grande de ces vallées, celle de Tavanne ou Tachsfelden, commence au sameux passage, Pierre-Pertuis, à quatre lieues de Bienne, & sinit où commence le district de Balstall, qui est du Canton de Soleure. Sa longueur porte sur quatre lieues, sa largeur dans la partie à l'orient, a plus

⁽⁴⁴⁾ M. de Tscharner de Berne dit dans son Dictionnaire géographique de la Suisse, tom. II, p. 71, que les habitans de Moutier-Grand-val sont al-

d'un quart de lieue; mais à l'occident, elle contient près d'une petite lieue, dans l'intervalle d'une montagne à l'autre. La petite vallée touche la grande ou celle de TAVANNE, contre le nord: elle a une lieue & demie en longueur sar un quart de lieue en largeur.

Le Val-Moutier est divisé (45) en deux départemens, l'un entierement Résormé, & l'autre Catholique, tous deux séparés par un roc. Le premier s'étend depuis Pierre-Pertuis jusqu'à la roche de séparation; M. de (46) Tscharner évalue à 2513 les Monasteres Résormés de l'un & de l'autre sexe, indépendamment des enfans; & celui des Catholiques est estimé à treize cent, non-compris les Anabaptistes, qui peuvent être de la même quantité. Voici les endroits remarquables du district des Résormés.

Pierre-Pertuis (*) ou Pierre-Port, où étoit autrefois la limite, entre l'Evêché de Bâle & celui de Lausanne, en latin Petra-Pertusa, est un passage sameux, à une grande journée de Bâle, & à demi-journée de Bienne, près des sources de la Birse (47). Le Val Saint-Jmier, avec les terres situées en deçà, sont dans l'enceinte de l'ancienne Suisse; les autres d'au-delà composoient le véritable pays des anciens Rauraques. Elles sont séparées les unes des autres, par une chaîne de montagnes & de rochers, qui font une branche du Mont Jura. Là, pour avoir le passage libre d'un pays à l'autre, on a percé un rocher épais & taillé un chemin à travers, qui a quarante-six pieds de long dans l'épaisseur du rocher, trentefix pieds de largeur & quarante toises de Suisse de hauteur. Les Romains ouvrirent le chemin de Pierre-Pertuis (48), en remontant le torrent de la Suze depuis Bienne. La Nature a enseigné aux hommes les routes dans les montagnes par le cours des rivieres. On voit, au-dessus de l'ouverture de Pierre-Pertuis, une Inscription (49) Romaine, qui nous apprend que ce chemin a été fait par les soins de Titus Dunnius Paternus, Decemvir, ou Chef de la Compagnie Helvétique, qui étoit Avenche, sous l'Empire des deux Antonins- C'est ainsi qu'on a interprété le commencement de l'Inscription NUMINI AUGUSTORUM. Mais M. de Tscharner (50)

croit, que les Augustes, sous lesquels sut fait cet Ouvrage, pouvoient aussi avoir été les Empereurs Balbin & Pupien; celui-ci avoit été le Gouverneur des Séquanois; le rocher dont il s'agit, étoit le terme de son Gouvernement; devenu Empereur, l'an 237, ce Prince, qui favorisoit toujours les Séquanois, leur ouvrit peut-être ce chemin.

Les rochers de cette montagne percée, sont remplis de dépouilles de la mer pétrifiées. La premiere paroisse, qu'on trouve près de Pierre-Pertuis & la source de la Birse, est le gros village de Tavanne (51), en langue vulgaire Tasvenne & en allemand Dachfelden ou Tachfelden, dans un joli vallon: cette paroisse comprend plusieurs villages, Chindon, (52) Reconvillier, (en allemand Roggweil), sur la Birse, le Fuet, Sacourt, Saules, & Louveresse.

La seconde paroisse est Bevillard, village bien bâti; sur la Birse, avec les villages Pontenet & Malleraye (53).

Court est le nom de la troisieme paroisse; ici la Birse a son lit creusé entre de hauts rochers. La paroisse de Court comprend aussi le village de Sorvellier. (54) ou Survellier, sur la Birse, & le vallon étroit de Chaluet, qui est situé vers le levant, & dans lequel il y a des Anabaptistes.

Sornetan ou Sornetay, le chef-lieu du Val de la Sorne, le Sornegau; cette paroisse comprend aussi les villages Châtelat, Fornet, Soubol, le district Ecotcheresse, &c.

La grande Vallée a pour principale paroisse celle de Motier ou Moutier en Grandvaux, où étoit l'ancienne Abbaye de ce nom, convertie avec le temps en un Chapitre de Chanoines, qui, depuis la Réformation, subsiste à Delemont, & qui est composé d'un Prévôt & de douze Chanoines. Ils jouissent de revenus considérables dans le Val-Moutier, où ils entretiennent encore l'Eglise de leur ancienne Prévôté: sur une hauteur voisine du bourg de Moutier, ils ont bâti un château assez élégant, où ils vont de temps à autre dans la belle saison. Le choix du Prévôt est à la nomination du Chapitre, mais la consirmation de l'Evêque lui est nécessaire. L'Evêque nomme aux Prébendes vacantes.

⁽⁴⁵⁾ Description du val-Moutier, dans l'Evêché de Bâle, par Uriel Freubdenberger, Pasteur à Ligers ou Gleresse, & Inspecteur des Eglises Réformées du val-Moutier, 1758, in-8°. en Allemand. C'est un tableau en raccourci, mais très-bien travaillé.

⁽⁴⁶⁾ Vincem-Bernard de Tscharner, Observations sur la situation du val-Moutier & l'économie rurale de ce pays, en Allemand, dans les Mémoires de la Société économique de Berne, tom. III, partie IV, p. 144-181, & en François, dans les mêmes Mémoires, tom. III, partie IV, p. 137-173. Ces observations sont très-estimées.

^(*) Planches, numéros 221 & 260.

⁽⁴⁷⁾ On a le cours de la Birse depuis sa source jusqu'à son embouchure dans le Rhin, dans la Topographie de la Suisse, per David Herrliberger de Zurich, section XIX, p. 217-220.

⁽⁴⁸⁾ On appelle en Italie petra pertusa un roc percé près de la petite ville de Fano, en Latin Fanum Fortuna, & de la riviere de Métro, autresois Métaure, sameuse par la désaite d'Assurbal, frere d'Annibal. Voici les vers que sit le savant George Fabricius (*), de Chemnitz, sur ce passage. On pourroit aussi les appliquer au roc Pierre-Pertuis en Suisse.

Non procul hinc feeta dicuntur viscera rupis, Nomina Pertusa nunc nacia recentia Petra.

On appelle encore Pierre-port ou Pirreport, en Latin porta petrea le même passage de l'Evêché de Bâle.

⁽⁴⁹⁾ M. Auguste-Jean Buxtof, Pasteur à Bale, & membre de l'Académie des Belles-Lettres à Marseille, a le premier bien lu ce monument; l'explication qu'il en a donnée est généralement estimée. On la trouve dans un ouvrage également excellent sur les Curiosités historiques & physiques du Canton de Bâle, en Allemand, in-8°., Bâle 1756, p. 1625 & suiv. Cette dissertation est insérée dans la Description du cours de la Birse, par le même savant Antiquaire.

⁽⁵⁰⁾ Dict. Géog. de la Suisse, 10m. II, p. 96. Capitolinus in vitá Maximi & Balbini.

⁽⁵¹⁾ Deux titres, l'un de 884 & l'autre de 957, rapportés le premier par M. Schoepflin, Alsatia diplomatica, tom. I, p. 93-94; & l'autre par Don Herrgott (Geneal. Habsburgic., vol. II., p. 77-78.) appellent ce village Theisvenna ou Thesvenna, dans le Sorngau, in pago Sornegaudensi.

⁽⁵²⁾ Suivant des titres de 884 & 957, Rechonifilla ou Roconvillare.

⁽⁵³⁾ Curtis Alerici dans une charte de 557.

⁽⁵⁴⁾ Summa vallis, suivant des Actes de 884 & 957.

Le bourg de Moutier (*) est très-bien bâti : cette paroisse comprend les villages de Roche & de Béprachon. C'est au village de Roche que commence une double chaîne de rochers, entre lesquels la Birse est resservée environ trois quarts de lieue. Les coquillages pétrissés abondent dans tout ce district. La sixieme & la derniere paroisse, de la Religion Résormée, dans le Val de Moutier est celle de Grandval ou Grandvaux, en allemand Granselden, à une demi-lieue de Moutier, & sur la frontiere du Canton de Soleure. Cette paroisse contient encore les villages Echer; Crémine, sur la petite riviere de ce nom; & Corcelle.

La partie Catholique du Val-Moutier, au-dessous des Rochers a pour chef-lieu la paroisse de Correndelin, ou Courrendelin, qu'on appelle Rennendorf en allemand. Ce lieu est appellé dans d'anciens (55) actes. Rondela Curis. Le mot de Curtis, Court, se retrouve dans la composition de plusieurs noms de lieux de l'Evêché de Bâle; Courgemont, Courtelory, Court. On fait, que dans le moyen âge, le mot Curtis signissoit une possession, un bien environné de murs, & quelquesois le siege d'une Justice. Curtis, qu'on trouve dans la Langue Reseque (56), dans la Latine & dans la Celtique, est de ces mots primitifs, qui sont communs à différens idiomes. La vue des napes (**) d'eaux de la Birse audessous du martinet (***) de Correndelin est remarquable. Ce village est à une lieue de celui de Roche, dont j'ai parlé. Les montagnes de l'Evêché de Bâle abondent en fer. On en trouve en différens endroits du Mont-Jura; on voit à Correndelin des forges qui appartiennent à l'Evêque.

Sans les bornes prescrits à ces Tableaux Topographiques, on détailleroit ici l'administration du Val-Moutier, telle qu'elle est gérée au nom du Prince-Evêque de Bâle; le Traité d'Arberg, en 1771, qui a sixé les deux partitions locales des Catholiques & des Résormés, regle aussi l'ordre politique & civil.

IV. L'Erguel (57) est une contrée assez considérable: elle a du couchant au levant, c'est-à-dire, de Convers à Reiben, dix lieues, & cinq dans sa plus grande largeur, du nord au midi, depuis le pied du Mont Freyenberg, jusqu'à celui de Diesse. Elle a pour limites au levant les Cantons de Soleure & de Berne; au midi le même Canton de Berne, la Mairie de Bienne, la paroisse Orvin, la montagne de Diesse & le comté de Vallangin; au couchant, elle touche le même comté & le Freyenberg, qui appartient à l'Evêque de Bâle, & au nord, elle est

bornée par le même Mont Freyenberg, & la Prévôté de Moutier-Grandval. Ce pays est entrécoupé de montagnes & de vallées, entre lesquelles celle de Saint-Imier est la plus étendue. Toute cette contrée est fertile, fur-tout en pâturages & en toutes sortes de fruits. Il s'y fait un commerce très-considérable en chevaux & en bétail. Le pays est rempli de gibier. L'air yest pur & sain, quoique sujet aux brouillards. On y trouve des minéraux, du petroleum, &c. La Suze produit d'excellens poissons, sur-tout de petites truites très-délicates. Les habitans sont d'une belle taille, fort laborieux, gais & pleins de probité. Leur nourriture est simple, ils se nourrissent de leur bétail. Ils ont plusieurs manufactures, sur-tout d'horlogerie. Le nombre des habitans de l'un & l'autre sexe va à sept mille. La plupart d'entr'eux parlent un patois, un françois corrompu. Trois villages; Perle ou Biertelen, Montmeigni & Reiben, parlent l'allemand. L'Evêque de Bâle a la souveraineté sur ce pays; la ville de Bienne y possede le droit du port des armes, fixé par les Traités de 1610 & de 1731. La Religion Réformée est la seule qui s'exerce dans ce pays, en vertu des Traités conclus à ce sujet. Le Clergé y forme une classe, qui jouit de plusieurs droits, avec un pouvoir étendu. Il y a huit paroisses & un diacre commun. Le pays est gouverné par un Baillif, que l'Evêque établit, & qui doit être de la Religion Réformée. Ce Magistrat réside à Courtelary, & il est tenu de juger d'après les coutumes & franchises de l'Erguel. Les causes criminelles se décident par les Maires du Bailliage, sous la présidence du Baillif; le Prince n'y a que le droit de faire grace. Cette contrée faisoit anciennement partie du Royaume de Bourgogne, & s'appelloit alors Susinge. On l'a depuis nommée le Val de Saint-Imier, Vallis Sancti Himmerii ou Immerii, & en allemand Sant-Immerthal, à l'honneur d'un Saint Anachorete de ce nom (58), qui vivoit au commencement du septieme siecle. Cet Hermite, d'une naissance distinguée, natif de Lugné ou Lugners, dans la paroisse de Damphéreux ou Dansséreux (59), près de Porentru, avoit choisi sa retraite dans l'Erguel, qui étoit alors un désert. Il y bâtit une église ou Chapelle à l'honneur de Saint-Martin, où il fut depuis enterré; cette église étoit devenue avec le temps un Monastere, connu sous le nom de la Celle de Saint-Imier. L'Empereur Charles Legros étant à Ratisbonne, le 26 Septembre 884, annexa (60) à l'Abbaye de Grandval, la Celle de (61) Saint-Imier; le village (62) de Bertry, & celui de Reconvillier (63), qui est à une demi-lieue de Tavanne. Le Roi de Bourgogne, Conrad,

^(*) Planches, numéros 192 & 204.

⁽⁵⁵⁾ Suivant un titre de 834, rapporté par M. Schoepflin, Alsatia diplomatica, tom. I, p. 93-94.

⁽⁵⁶⁾ En Grec le mot **09705 fignisse dé l'herbe, & aussi un lieu fermé. Voyez le Dictionnaire d'Hesychius. Le mot Hortus des Latins n'a pas d'autre origine; les lettres aspirées se changent aisément. (Note de M. de Sinner.)

^(**) Planche, numéro 253. Voyez aussi la Planche 254, qui offre la vue de la gorge des rochers au-dessus de Correndelin.

^(***) Planche, numéro 198. On trouve aussi, Planche 250, la vue de la forge Caborel au-dessus de Corrandelin.

⁽⁵⁷⁾ Leu, ibidem, tom. VI, p. 389-390, &t tom. X, p. 551-552.

Tscharner, ibidem, tom. I, p. 181-182, &cc.

⁽⁵⁸⁾ Mureri Helvetia Sancta. Sudani Basilea Sacra, p. 38 & 43. Schoeph-flini Alsatia illustrata, tom. I, p. 558, &c.

⁽⁵⁹⁾ Un Acte de 1234 nomme ce village Danfriol. (Hergott, Généal. Habsburgic., vol. II, p. 247-248.)

⁽⁶⁰⁾ Schoepflini Alfatia diplomatica, tom. I, p. 93-94.

⁽⁶¹⁾ Cellam Sanci Imerii cum suis adjacentiis.

⁽⁶²⁾ Villam Bydericam cum Capella. Le village Bertry ou Buderich, en François Lery, est du val de Saint-Imier, en allant à Bienne.

⁽⁶³⁾ Rechonifyillare.